

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

CAHAI-COG(2020)OJ1

Strasbourg, 2 octobre 2020

# **COMITE AD HOC SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (CAHAI)**

**Groupe de consultation et de sensibilisation  
(CAHAI-COG)**

**1<sup>ère</sup> réunion, 5-6 octobre 2020**

---

**ORDRE DU JOUR ET D'ORDRE DES TRAVAUX**

---

[www.coe.int/cahai](http://www.coe.int/cahai)

## PROJET D'ORDRE DU JOUR ET D'ORDRE DES TRAVAUX

Lundi 5 octobre 2020		
Horaire	Référence du document	Point de l'ordre du jour
9h30	<a href="#">CM(2020)90 final</a> (Rapport d'avancement du CAHAI)	<b>1. Ouverture de la réunion</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Gregor Strojín, président de la CAHAI</li> <li>• M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'Information -Société de l'Information , Conseil de l'Europe</li> </ul> <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG prendra note des informations fournies par le président du CAHAI.</p>
9h40	<a href="#">CAHAI-COG(2020)OJ1</a>	<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b> <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG est invité à examiner et à adopter le projet d'ordre du jour.</p>
9h45		<b>3. Désignation et information par les coprésidents</b> <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG est invité à désigner le président et le coprésident et à prendre note des informations fournies par ceux-ci.</p>
9h50	<a href="#">CAHAI-COG(2020)LOP1</a>	<b>4. Tour de table</b> <p><u>Action requise</u> : Les membres du CAHAI-COG, les participants et les observateurs sont invités à se présenter et à faire de brèves interventions sur leur expérience et expertise en rapport avec le champ d'activité du groupe de travail.</p>
10h20	<a href="#">Mandat</a> Documents de référence :  <a href="#">CAHAI (2020)18</a> (projet d'ébauche d'étude de faisabilité)  CAHAI-PDG(2020) PV1 (rapport de la première réunion)  CAHAI-COG(2020)1 (Note d'information)	<b>5. Etat des lieux : Mandat du CAHAI-COG</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du travail du CAHAI sur les consultations et la sensibilisation: progrès réalisés à ce jour, portée et objectifs, le rôle instrumental du CAHAI-COG et les aspects liés à la coopération avec d'autres groupes de travail du CAHAI</li> <li>• Tâches principales du CAHAI-COG, planification et calendrier en 2020 et au-delà, coopération avec le CAHAI-PDG et le CAHAI-LFG</li> <li>• Mise à jour par Wolfgang Teves co-président du CAHAI-PDG</li> </ul> <p><u>Action requise</u> : Le CAHAI-COG est invité à prendre note des présentations faites, qui seront suivies d'une table ronde pour discuter des attentes et de la compréhension commune du rôle du CAHAI-COG, des actions à mettre en œuvre, des principaux délais et du rôle de ses membres et observateurs, des résultats attendus, et de tout autre aspect qu'il juge pertinent à cet égard.</p> <p><i>Durée de la présentation : 25 minutes; Durée de la discussion: 30 minutes</i></p>

<p>11h15</p>	<p><a href="#">CAHAI(2019)04</a> (Principes généraux et parties prenantes)</p> <p><a href="#">CAHAI (2020)18</a> <a href="#">CAHAI(2020)03 - Rev1</a></p> <p>(Consultations multipartites : propositions pour l'avenir)</p>	<p><b>6. Les consultations multipartites du CAHAI : cadre général, portée, objectifs et modalités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction par le secrétariat des décisions du CAHAI concernant la planification des consultations multipartites: principes généraux, objectifs et modalités</li> <li>• Interventions des membres, des participants et des observateurs</li> </ul> <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG est invité à prendre note du travail effectué par le CAHAI et des propositions pour l'avenir. Tous les participants sont invités à discuter de la manière d'opérationnaliser les consultations multipartites et de garantir l'engagement du CAHAI avec les parties prenantes concernées sur les aspects clés de l'étude de faisabilité, et ce qui peut peut-être être mieux réalisé au niveau national.</p> <p><i>Temps de présentation : 10 minutes ; Durée de la discussion : 35 minutes</i></p>
<p>12h00</p>		<p><b>Pause déjeuner</b></p>
<p>14h30</p>	<p>CAHAI-COG (2020)2 restreint</p> <p>(extrait des contributions de la consultation)</p>	<p><b>7. Cartographie des parties prenantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions des membres, des participants et des observateurs</li> </ul> <p><u>Action requise</u> : à ce jour, le CAHAI a déjà entrepris des consultations écrites, notamment sur l'éventail des parties prenantes qui devraient être impliquées dans le processus. Le CAHAI-COG est invité à examiner les réponses reçues à ce jour et à discuter de l'éventail des parties prenantes concernées, en déterminant celles qui devraient être consultées et classées par ordre de priorité (parties prenantes touchées directement et indirectement par l'IA, parties prenantes qui auront un rôle à jouer dans la mise en œuvre des consultations, parties prenantes qui ont un intérêt déclaré dans la réglementation de l'IA, etc), leur importance et leur rôle dans ce domaine, leurs capacités, leurs besoins et leur engagement éventuel avec le CAHAI.</p> <p><i>Durée de la discussion : 30 minutes</i></p>
<p>15h00</p>	<p><a href="#">Le dialogue ouvert sur l'éthique de l'AI</a></p>	<p><b>8. Consultations au niveau international : partage d'expérience</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Enseignements tirés des consultations organisées sur les aspects de la réglementation au niveau international liés à l'IA, suivies d'un débat <ul style="list-style-type: none"> <li>- Martin Ulbrich, Expert principal, CNECT.DDG1.A2., Commission</li> <li>- Marc-Antoine Dilhac, Président CIFAR en éthique de l'IA @ Mila (Institut québécois d'intelligence artificielle)</li> <li>- Antoine Vergne, Directeur du bureau de Berlin, Missions Publiques Bringing Citizens into Politics</li> </ul> </li> <li>• Interventions des membres, des participants et des observateurs</li> </ul> <p><u>Action requise</u> : Le CAHAI-COG est invité à organiser une discussion thématique et à élaborer des propositions sur la manière dont le CAHAI devrait consulter au niveau international, en tenant compte des expériences et des leçons tirées d'autres consultations sur la réglementation de l'IA au niveau international. L'objectif de la discussion est de développer une compréhension commune des options disponibles et d'examiner la faisabilité de ces options dans le contexte du mandat et de la feuille de route du CAHAI, afin de pouvoir établir un calendrier provisoire de consultations thématiques. Cela devrait permettre</p>

		<p>d'identifier certaines questions spécifiques qui méritent une discussion plus approfondie lors de la prochaine réunion du CAHAI-COG.</p> <p><i>Temps de présentation : 30 minutes ; Temps pour la discussion : 40 minutes</i></p>
16h10	<p>CAHAI-COG(2020)3 restreint</p> <p><a href="#">Rapport</a></p>	<p><b>9. Consultations au niveau national : partage d'expérience et possibilités d'engagement accru</b></p> <p>- Enseignements tirés des processus d'engagement du public sur l'IA dans un contexte national, suivi d'une discussion</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aphra Kerr, Professeur, Université de Maynooth et Centre de Recherche ADAPT SFI pour les technologies des médias numériques, Irlande</li> <li>• Marc-Antoine Dilhac, Président CIFAR en éthique de l'IA @ Mila (Institut québécois d'intelligence artificielle)</li> <li>• Interventions des membres, des participants et des observateurs</li> </ul> <p><u>Action requise</u> : Le CAHAI-COG est invité à organiser une discussion thématique et à élaborer des propositions sur la manière dont le CAHAI devrait consulter au niveau national, en tenant compte des expériences des États membres et des États observateurs et des leçons tirées à l'issue des consultations engagées sur la réglementation de l'IA dans leurs juridictions. Le CAHAI-COG devrait également examiner les propositions reçues des États membres qui ont exprimé leur disponibilité à mener des consultations nationales et à discuter de la portée de ces consultations et des calendriers possibles, afin qu'un plan de travail pour la préparation de la méthodologie et des modèles pertinents soit élaboré et convenu.</p> <p><i>Temps de présentation : 30 minutes ; Temps pour la discussion : 40 minutes</i></p>
17h00		<b>Clôture du premier jour</b>
<b>Mardi 6 octobre 2020</b>		
9h30		<b>9. Consultations au niveau national : partage d'expérience et possibilités d'engagement accru</b> ( <i>suite, si nécessaire</i> )
10h00	<p><a href="#">L'intelligence artificielle et son impact sur les jeunes</a></p>	<p><b>10. Consultations avec les parties prenantes externes : principaux aspects et processus à prendre en compte pour des publics spécifiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emilja Gagrcin, Conseil consultatif sur la jeunesse</li> <li>• Antoine Vergne, Directeur du bureau de Berlin, Missions Publiques Bringing Citizens into Politics</li> <li>• Interventions des membres, des participants et des observateurs</li> </ul> <p><u>Action requise</u> : Le CAHAI-COG est invité à discuter des considérations spécifiques qui se présentent dans le contexte des futures consultations avec des publics spécifiques (c'est-à-dire l'industrie, la société civile, les universités, les citoyens, les jeunes) et de ce que l'on peut raisonnablement attendre de ces engagements. Ils devraient également</p>

		<p>discuter des formats possibles de ces engagements, des processus possibles à planifier et des outils à développer ou à utiliser.</p> <p><i>Durée de la discussion : 90 minutes</i></p>
11h30		<p><b>11. Principales conclusions des propositions de consultation aux niveaux international et national : résumé oral par les co-présidents</b></p> <p><u>Action requise</u> : Les co-présidents fourniront un résumé oral des principales questions discutées, de la compréhension commune des attentes et des propositions des membres du CAHAI-COG, des participants et des observateurs à partir des discussions et des questions qui ont été identifiées comme nécessitant une discussion plus approfondie.</p> <p><i>Le temps des présentations : 20 minutes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Intervention par Mme Claudia Luciani, Directrice, Direction de la dignité humaine, de l'égalité et de la gouvernance</li> </ul>
12h00		<p><b><i>Pause déjeuner</i></b></p>
14h30		<p><b>12. Discussion sur l'organisation des travaux futurs, la répartition des tâches et les prochaines étapes</b></p> <p><u>Action requise</u> : le CAHAI-COG est invité à discuter de l'organisation de ses travaux futurs, de la répartition individuelle des tâches entre ses membres et des délais de finalisation des propositions pour les consultations ultérieures.</p>
15h30		<p><b>13. Dates des prochaines réunions</b></p> <p>Dates des groupes de travail CAHAI-COG : 5-6 novembre 2020</p> <p>Pour information : CAHAI-PDG : 2<sup>e</sup> réunion, 15-16 octobre 2020 CAHAI : troisième réunion plénière, 15-17 décembre 2020</p>
15h35		<p><b>14. Questions diverses</b></p>
15h40		<p><b>15. Remarques finales</b></p> <p><b><i>Fin de la réunion</i></b></p>